

L'OPPBTP lance un nouveau site internet dédié à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre

Premiers maillons de la chaîne de construction, les maîtres d'ouvrage ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention des risques professionnels sur les chantiers tout comme leur conseil, les maîtres d'œuvre. Pour susciter leur engagement et leur action, l'OPPBTP s'appuie sur les atouts du digital en mettant à leur disposition un nouveau site internet dédié : moa-batissez-en-prevention.fr. Celui-ci regroupe en un seul espace toute l'offre d'information et de formation de l'Organisme, ainsi que de ses partenaires, pour aider les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à mieux comprendre les enjeux de la prévention et les inciter à agir.

Impliquer tous les acteurs de la maîtrise d'ouvrage dans la prévention des risques professionnels

La maîtrise d'ouvrage regroupe de très nombreux acteurs publics (Etat, collectivités territoriales, établissements publics de santé, entités de droit public...) et privés (entreprises, promoteurs, particuliers...) à l'initiative des opérations de construction. Du fait de leur grande diversité et des disparités dans leurs méthodes et niveaux de connaissance, ils sont difficiles à mobiliser. Pourtant, la pertinence et l'efficacité des mesures de prévention sur les chantiers restent tributaires de l'attention portée par les maîtres d'ouvrage et de l'engagement des maîtres d'œuvre, dès la phase de conception. Il s'agit d'un levier de performance à part entière, au service des opérations engagées, et des personnels et entreprises du BTP qui interviennent sur le chantier.

Depuis 2007, l'une des missions de l'OPPBTP est de susciter les initiatives de toutes les personnes qui interviennent dans le processus de construction, pour une meilleure prise en compte de la sécurité sur les chantiers. Ainsi, dans le cadre de son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, l'OPPBTP a choisi de donner un nouvel élan à son action auprès de la maîtrise d'ouvrage. L'Organisme s'engage notamment à mettre à leur disposition des ressources en ligne et des outils de prévention digitaux spécifiquement adaptés.

Une offre de services dédiée pour comprendre et agir en prévention

Pour engager les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, et répondre à la diversité de leurs besoins, l'OPPBTP a lancé le 11 avril 2023 un site internet avec une offre d'information et de formation qui leur est entièrement dédiée : moa-batissez-en-prevention.fr. Celui-ci regroupe en un seul espace l'ensemble des ressources de l'OPPBTP à leur destination :

- **Un espace de pédagogie** avec des conseils pour que les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre puissent prendre la mesure des choix qui leur incombent en prévention ;
- **Des outils pratiques** pour comprendre et agir : guides, questions/réponses, fiches pratiques, affiches, solutions, références juridiques... ;
- **Des formations et e-learning** pour enrichir leurs compétences, faciliter le développement d'une culture prévention partagée au sein de leurs équipes et avec les parties prenantes de leurs opérations ;
- **Des cas concrets** d'actions de prévention et des **retours d'expérience** dont les maîtres d'ouvrage peuvent s'inspirer pour agir à leur tour.

Déjà doté d'une centaine de contenus, le site sera enrichi régulièrement. Pour proposer une offre la plus large possible, les solutions des partenaires de l'OPPBTP, tels que la Cnam, SMA BTP ou encore la Fédération Cinov, seront également accessibles depuis ce site.

« Intuitif et pratique, ce site représente une source inépuisable d'informations sur des sujets sur lesquels les maîtres d'ouvrage n'ont pas toujours facilement accès. Il présente aussi l'avantage de mutualiser en un seul endroit les retours d'expérience afin de faire avancer collectivement le sujet de la prévention. » témoigne Gilles Darmon, Directeur du développement de Gironde Habitat, bailleur social en Nouvelle Aquitaine.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielle et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

